

Réunion du Conseil Pastoral du 14 mai 2019

Présents : Pères COTTEREAU et SAMORIDE

Georges Decroocq (Secours Catholique)

Geneviève Palvadeau (Ars), Geneviève Berthomes (La Flotte), Martine Borit (La Couarde), Françoise Fruchard (Les Portes), Martine Berthou (Saint Clément), Martine Lepron (Saint Martin).

Michel Fruchard et Michèle Gendre (Équipe pastorale)

Absente excusée : Béatrice Sadoul (Ars)

Temps de prière : Évangile selon saint Jean 15, 9-17

Ordre du jour

✚ 1 - Regard sur la vie des hommes et des femmes

- La persécution des chrétiens dans le monde est citée en premier. De même en France on peut être surpris par les réactions violentes contre des chrétiens.

- Les élections Européennes sont évoquées

- Les obsèques des deux jeunes militaires ont marqué par le fait qu'ils ont donné leurs vies pour en sauver deux autres. Comment les otages libérés pourront ils avec ce souvenir ?

De cette remarque suit une discussion sur des propos tenus, selon lesquels certains disent que les militaires ont librement choisi leur métier, connaissant le risque de devoir donner leur vie, et les personnes qui bénéficient de leurs actes ne devraient pas vivre plus mal après.

Il est donc difficile de connaitre qui peut se passer ensuite dans le cœur des hommes.

De cette discussion il ressort que des hommes se mettent souvent inconsciemment en danger sans penser aux conséquences que leur envie de se dépasser peuvent avoir pour eux, pour leur famille et surtout pour ceux qui devront aller à leur secours.

- L'affaire Vincent Lambert montre à la fois le déchirement d'une famille et les difficultés et les divergences du débat sur la fin de vie.

- Le « Phare de Ré » dans son numéro de la semaine a évoqué le décès d'une jeune homme tombé de la falaise qui jouxte la discothèque Le Bastion à Saint Martin. Le Père Samoride demande : « combien de discothèque existe t-il dans l'île de Ré ? »

Il lui est répondu qu'il en reste deux, les autres ayant été fermées. Le problème est de savoir comment aujourd'hui les jeunes peuvent se détendre s'il n'existe pas de lieu où ils peuvent se retrouver ?

- Sont évoqués ensuite la lettre apostolique en forme de Motu Proprio du Pape François sur les crimes d'abus sexuel ainsi que sa position sur les apparitions de Medjugorje qui, sans pour autant les authentifier, a déclaré « qu'il est possible d'y organiser des pèlerinages ».

✚ 2 - La pastorale d'été prévue dans les paroisses

Les Portes - Françoise FRUCHARD

- Les visites de l'église débuteront le lundi 15 juillet et se termineront le au 26 août 2019

- Une permanence d'accueil sera également mise en place.

- Une réunion de préparation des lectures du dimanche se tient le jeudi de chaque semaine. Elle regroupe des paroissiens, des vacanciers et des résidents secondaires.

A cela il convient d'ajouter :

- Le pèlerinage à la Redoute du 16 juillet (Notre Dame du Mont Carmel) avec l'organisation d'un pot puis celui du 15 août.

A la demande de la raison de célébrer cette messe le 16 juillet, le Père Cottureau répond que certains paroissiens absents le 15 août souhaitaient bénéficier d'une célébration similaire en juillet.

La Flotte - Geneviève BERTHOMMES

- Visite de l'église deux fois par semaine les mardi et jeudi. Ces visites commenceront le mardi 18 juin.

- Une présence d'accueil se tiendra chaque mercredi matin.

- La paroisse Sainte Catherine de La Flotte s'est inscrite dans l'évènement « La nuit des églises » qui aura lieu le samedi 6 juillet. La soirée débutera à 21 H et comprendra une vidéo conférence sur les trésors de l'église Sainte Catherine.

- Deux conférences sur les vitraux se tiendront les jeudis 25 juillet et 22 août, ces vidéos conférences seront conduites par M. TOUTON.

- Deux pots d'accueil, à la sortie des messes, sont prévus l'un en juillet l'autre en août.

- Un document en anglais et un autre en allemand, reprenant les textes des dimanches, seront imprimés par le secrétariat (nombre d'exemplaires à communiquer)

- Réalisation du quizz des enfants et des adultes. Déjà mis en place depuis plusieurs années, ce jeu attire beaucoup mais il convient de revoir le choix du jour pour la proclamation des résultats.

- Un livret à destination des jeunes enfants pour suivre les messes a été réalisé par une équipe de La Flotte. Proposé à tous les participants il a pratiquement été validé par tous. Il sera proposé lors de sa version définitive à toutes les paroisses qui le demanderont. Ces livrets devront être récupérés à la fin de chaque messe.

Saint Martin - Martine LÉPRON

L'église de Saint Martin ne bénéficie pas d'un groupe de paroissiens qui peut impulser des initiatives locales.

Malgré tout, pourront se tenir à Saint Martin pendant la période estivale :

- Des messes et des permanences du sacrement de réconciliation,

- Un accompagnement, une fois par semaine, dans le parcours de l'église, comme celui réalisé il y a deux ans. Pour cela il faut que des bénévoles extérieurs (d'autres paroisses) acceptent de le mettre en œuvre. A suivre

- Des flyers sur le descriptif d'une église seront commandés auprès des services diocésains.

- L'Exposition sur les chrétiens d'Orient sera présente dans l'église de juin à septembre..

Saint Clément - Martine BERTHOU

- Des visites de l'église seront faites selon les disponibilités des bonnes volontés,

- Chaque été une chorale est mise en place avec les personnes en vacances,

- Accueil des personnes.

En raison de la fermeture de l'église pour travaux, les bonnes volontés d'Ars peuvent renforcer celles de St Clément et mutualiser ainsi leur action.

La Couarde - Martine BORIT

- Deux pots d'accueil sont prévus l'un en juillet et l'autre en août. Pour en définir les dates il conviendra d'interroger le secrétariat sur les baptêmes prévus.

- Installation de l'orgue et possibilité de faire un concert d'orgue soit en juillet, soit en août.

- Les visites de l'église sont prévues mais pas encore bien définies. Il est envisagé qu'elles aient lieu une à deux fois par semaine.

Est évoqué ensuite un problème qui a surgi à La Couarde (mais qui pourrait apparaître également ailleurs) : la présence des filles parmi les enfants de chœur.

Peuvent-elles être servantes d'autel comme les garçons et accéder à ce titre dans le chœur à l'autel ?

A cette question la réponse du P COTTEREAU est claire : « les filles et les garçons peuvent être enfants de chœur. »

↳ 3 - La pastorale d'été prévue par l'ensemble pastoral

- « Le sel de la terre », cette halte spirituelle se maintient dans la pastorale du tourisme :

Organisée dans les marais salants avec leur histoire et leur fonctionnement, cette halte est clôturée par la célébration d'une Eucharistie en plein air.

- Présence de juin à septembre, dans l'église de Saint Martin, de l'exposition sur les chrétiens d'Orient.

- Organisation des pèlerinages :

=> le 16 juillet à la chapelle de La Redoute

=> le 6 août à la chapelle Saint Sauveur à La Noue (Sainte Marie)

=> le 15 août à la chapelle de La Redoute

- Participation à la fête de la mer à Saint Martin le 15 août avec messe sur le port et bénédiction de la mer. Une nouvelle organisation sera peut être mise en place ultérieurement en raison du passage de la gestion communale du port à la gestion départementale.

- La librairie religieuse Siloë de La Rochelle a proposé de mettre à la disposition de l'ensemble pastoral un fond de livres destinés à la vente.

Cette vente pourrait avoir lieu le dimanche ou le samedi à la sortie des messes alternativement dans les paroisses qui le demanderaient. Mais il est impératif qu'une personne volontaire de la paroisse concernée prenne en charge cette opération, garante des livres qui lui sont confiés et des recettes liées au produit de la vente.

La centralisation de la gestion comptable de cette opération devra être suivie au niveau de l'ensemble pastoral par une personne.

- La kermesse paroissiale annuelle d'Ars se tiendra le 11 août 2019

↳ 4 - Suite des visites de l'équipe pastorale dans les communautés paroissiales

Un tableau recensant les différents points marquants, abordés lors des rencontres, a été établi par paroisse.

De l'examen rapide de ce tableau il ressort :

- Des problèmes de gestion des préparatifs des célébrations des mariages et donc des relations avec les familles ont été évoqués à La Couarde, Loix et Les Portes.

R/Un document est en cours d'élaboration pour préciser l'organisation de ces préparatifs et être un outil à la disposition des personnes bénévoles qui accueillent localement les futurs époux et leurs familles.

- L'absence d'une animatrice pastorale se fait cruellement sentir. La catéchèse, sous des aspects divers, a été évoquée à Ars, Le Bois, La Flotte et Rivedoux.

R/Le Père Cottureau annonce la d'un groupe de travail pour réfléchir sur l'avenir de ce service d'Église après les professions de foi. .

- La communication avec l'école Ste Catherine est au point mort. Le contact est difficile. Auparavant le relations étaient maintenues par la présence de M Ch Denis (animatrice pastorale). Depuis son départ il n'y a plus de contact régulier.

Une remarque est faite concernant le site internet dans lequel figure encore le nom de l'ancienne directrice.

R/Une prise de contact avec la nouvelle directrice est nécessaire afin de pouvoir actualiser le site avec de informations récentes.

- Le point «liturgie » a soulevé beaucoup de demandes dont :

=> Reprendre les réunions explicatives sur la liturgie,

=> Constitution d'une équipe inter paroissiale de fleurissement et renouveler la formation s'y rapportant,

=> La formation des lecteurs.....

R/ Il est envisagé de constituer une équipe de fleurissement à l'occasion des prochaines professions de foi à Saint Martin. Elle serait confiée à Mme Lardet.

- La formation des lecteurs, qui a déjà été proposée, pourrait être reprise par M et Mme Fruchard.

A la demande du P Cottereau le tableau de synthèse de ces rencontres sera repris lors de la rentrée afin d'y apporter les réponses qui conviennent et voir ce qu'il y a lieu de mettre en œuvre.

Il convient aussi de lui donner une plus grande lisibilité afin de pouvoir en faire une diffusion importante.

🔗 5 - Questions diverses

- Gestion des grandes célébrations

Les célébrations de Noël et de Pâques connaissent toujours une assistance importante d'autant plus, cette année, que pour Pâques lorsque les trois zones scolaires étaient en vacances en même temps. Lors de cette dernière fête de Pâques, pour la première fois, il y a dû être fait face à des ruptures de stock d'hosties.

A l'avenir il faudra être plus vigilant afin que cet incident, qui peut être considéré comme une « faute grave » ne se renouvelle pas .

L'organisation du mouvement pour la communion devra également être étudié selon la configuration de chaque église. Il convient de rechercher localement quelle peut être la meilleure solution.

Il n'est pas exclu qu'une préparation commune, au niveau de l'ensemble pastoral, soit mise en place lors de célébrations importantes ou des temps forts.

- Rappel de la soirée du 28 mai à 20H 30 au Bois Plage

Cette soirée dont le thème est : « l'Église face à la pédophilie » sera conduite par la cellule d'écoute mise en place dans le diocèse de La Rochelle.

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

La date de la prochaine réunion est fixée au 10 septembre 2019